



À l'attention de Monsieur Yves  
Coppieters, Ministre de la Santé, de  
l'Environnement, des Solidarités, de  
l'Economie sociale, des Droits des  
femmes et de l'Egalité des chances

Namur, le 24 octobre 2024

**Concerne :** la reprise rapide et effective du processus de mise en œuvre de la structuration territoriale et du renforcement de la première ligne de soins et d'accompagnement en région wallonne.

Monsieur le Ministre,

Suite au partage avec les membres de l'Assemblée Générale de la PPLW des informations transmises par votre chef de cabinet lors de notre rencontre de ce 14 octobre dernier, nous tenions à vous faire part des vives réactions et retours de nos membres, représentants des prestataires de soins et d'accompagnement de la première ligne en Wallonie.

Comme vous le savez, cela fait maintenant plusieurs années que le terrain s'est fortement investi pour contribuer à la restructuration de la première ligne wallonne en participant au processus Proxisanté. La PPLW avait déjà œuvré en amont de ce processus via la rédaction de sa [note d'intention diffusée en 2020 et proposant une réorganisation territoriale de la première ligne](#). Et la PPLW a poursuivi cet objectif [via son mémorandum](#) et en organisant sa journée du 14 septembre dernier dédiée à la collaboration interligne.

Au vu de l'investissement massif de nos membres dans le processus de rédaction du décret Proxisanté et des arrêtés d'exécution, auxquels la note de la PPLW a d'ailleurs servi de référence, postposer la mise en œuvre des Organisations Locorégionales de Santé (OLS) serait perçu comme un mépris du travail conséquent réalisé et comme une remise en question de tout ce qui a fait consensus sur le modèle conceptuel. Le terrain ne comprendrait pas de devoir repartir d'une page blanche ou d'attendre d'hypothétiques résultats de projets-pilotes pour poursuivre la mise en application du décret sans attendre. Nous sommes demandeurs de reprendre les discussions, et ouverts à remettre sur la table l'un ou l'autre point qui devrait être éclairci mais n'accepterons pas de revenir sur ce qui a fait consensus lors des concertations précédentes avec le terrain.



La PPLW soutient la structuration territoriale de la première ligne en 3 niveaux : local (bassins de vie), méso (OLS) et macro (Institut Wallon de Première Ligne : soutien du niveau méso, garantie d'un langage commun, renforcement des compétences du niveau méso et de l'harmonisation des pratiques, pôle formation et pôle recherche). Les territoires hospitaliers ne sont pas une réalité opérationnelle pour les professionnels de la première ligne.

Cette restructuration de la première ligne vise le quintuple objectif en organisation des soins de santé ainsi que l'accessibilité aux soins. Notre système actuel est complexe et peu compréhensible pour la population et les professionnels. La réorganisation de la première ligne, socle d'un système de santé performant, est primordiale dans le contexte actuel où de plus en plus de soins sont transférés vers les soins à domicile.

Une politique de prévention et de promotion de la santé efficace nécessite aussi une première ligne forte et bien structurée pour atteindre effectivement ses cibles et objectifs. Nous sommes conscients que la restructuration nécessite un engagement budgétaire pérenne, et nous le souhaitons, mais elle permettra aussi des économies sur le long terme, par une meilleure coordination, via les OLS, des soins centrés sur les objectifs.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, la PPLW et tous les professionnels qu'elle représente, demandent la reprise effective et rapide de la structuration territoriale et du renforcement de la première ligne et, prioritairement, la mise en œuvre des structures du niveau méso, dans le respect de l'existant et en concertation avec la PPLW et donc avec le terrain.

Au vu de l'importance des enjeux de santé publique que ce travail représente, nous nous estimons en mesure de vous demander une réponse rapide à notre interpellation et nous vous informons que ce courrier sera diffusé via nos membres et les réseaux sociaux.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Pour la PPLW, Claude Decuyper, Président



## A propos de la PPLW

La Plateforme de Première Ligne Wallonne (PPLW) créée en 2015 a été constituée en ASBL en 2018 par des organisations professionnelles et des structures multidisciplinaires de première ligne. La PPLW est LA plateforme wallonne d'échange interprofessionnelle et résolument un lieu de concertation multidisciplinaire, de réflexion, de co-construction et d'interpellation politique. Son principal objectif est de définir une vision commune de l'organisation d'une première ligne wallonne encore plus efficiente, sur base d'un large consensus et d'éclairer les décideurs politiques dans les défis actuels et futurs en matière de Santé.

Pour en savoir plus, consultez [www.PPLW.be](http://www.PPLW.be)

